

Après les cas de choléra soupçonnés à Oran

Le décès d'un patient accroît la confusion



Encore un cas de choléra ou quand la réalité du terrain bat en brèche les déclarations officielles. ©D. R.

Le wali d'Oran a demandé, hier, l'envoi d'une commission d'inspection du ministère de la Santé et de la Population à l'hôpital psychiatrique de Sidi Chami.

Depuis un peu plus de 24 heures, la confusion ne cesse de s'accroître à Oran, s'agissant de la présence ou non d'un foyer de choléra au centre psychiatrique de Sidi Chami et autour de l'hospitalisation de certains malades présentant des symptômes aigus de choléra. C'est dans ce contexte que des sources médicales au CHU d'Oran ont fait état du décès, hier matin à l'aube, d'un patient transféré du service des maladies infectieuses (ex-Garnison) vers celui de réanimation. Ce dernier dont l'identité ne nous a pas été révélée aurait été pris en charge depuis plusieurs jours au service des maladies infectieuses pour suspicion de choléra, et provenant de l'hôpital psychiatrique de Sidi Chami. Le chargé de la communication de la wilaya, que nous avons pu joindre par téléphone dans la matinée, nous transmettra la réaction du wali qui s'est informé auprès du DSP et nous faisant savoir que "ce décès concerne un patient du service de cardiologie transféré en réanimation". Suite à notre insistance pour tenter de clarifier la situation épidémiologique dans les structures de santé et le dispositif de prise en charge, que ce soit au niveau du service des maladies infectieuses et du centre psychiatrique, la DSP d'Oran, en quelques heures, rendra public un communiqué se voulant des précisions à nos interrogations. En effet, dans ledit communiqué, la DSP reconnaît le décès "suite à une décompensation cardiaque, d'un patient âgé de 69 ans admis au CHU". Plus loin, il est encore expliqué que le malade "dès son hospitalisation à l'EHS psychiatrique de Sidi Chami... présentait de fréquents épisodes d'hypotension. Dernièrement, son état s'étant aggravé, il a été transféré au CHU pour une prise en charge spécialisée". Le communiqué de la DSP,

encore une fois, ne s'arrête pas là, puisque le directeur de la santé signataire ajoute que “malgré les efforts dispensés par l'équipe soignante, son décès est survenu suite à des complications cardiovasculaires, et nous déplorons la perte de ce malade” (!). Ainsi, cette réaction du directeur de la santé ne répond pas clairement aux informations en notre possession quant à la présence de plusieurs cas de suspicion de choléra au centre psychiatrique, et les symptômes identiques qui se trouvaient chez le patient décédé. Et c'est encore en dernière minute qu'un autre communiqué émanant cette fois-ci de la wilaya d'Oran, par lequel nous apprenons que le wali a demandé en fin de journée l'envoi “d'une commission d'inspection du ministère de la Santé et de la Population à l'hôpital psychiatrique de Sidi Chami”, et ce, dans le but de “veiller à l'application des précautions appropriées en matière de lutte contre les maladies infectieuses et sur la base d'un certain nombre d'observations sur le terrain”. Ce dernier communiqué explique que la commission en question sera chargée d'examiner sur le terrain les modalités d'application des mesures, l'état des lieux de la prise en charge des malades et la gestion et l'administration dudit centre. Et cela, alors que des sources médicales ont indiqué que plusieurs patients du centre psychiatrique de Sidi Chami présentaient des symptômes de choléra et avaient été placés dans un chalet en isolement. La situation particulière de l'hôpital psychiatrique interpelle et semble à présent préoccuper les responsables qui avaient choisi, jusqu'à hier, de ne pas communiquer.

D. LOUKIL